

**BACCALAURÉAT GÉNÉRAL**

**ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ**

**SESSION 2022**

**HUMANITÉS, LITTÉRATURE**

**et**

**PHILOSOPHIE**

**CORRIGÉ**

# Éléments d'évaluation

## SUJET 1

### Interprétation philosophique

*L'exercice n'impose ni un nombre de « parties », ni un développement obéissant à une forme prédéfinie ou à une logique de composition canonique : il ne s'agit pas d'une explication de texte exhaustive, mais d'une lecture en prise sur certains éléments parmi les plus significatifs. L'interprétation, guidée par la question, requiert bien évidemment une attention à la lettre ainsi qu'à la langue du texte, et tout particulièrement au questionnement qu'il développe et instruit.*

*Les propositions qu'on trouvera ci-dessous ne constituent en aucun cas une correction exhaustive. Elles sont susceptibles d'être enrichies et ajustées au sein des commissions académiques.*

*On utilisera tout l'éventail des notes : on n'hésitera pas à attribuer aux très bonnes copies des notes allant jusqu'à 10 ; la qualité est à évaluer à l'aune de la compréhension que l'on peut attendre d'un candidat issu de la classe terminale. Les notes inférieures à 3/10 correspondent à des copies véritablement indigentes.*

*L'appréciation est précise, nuancée et ne se limite pas à pointer les faiblesses du devoir ; on se pose prioritairement la question suivante : « quelles sont les qualités de la copie ? »*

*L'évaluation des travaux tient compte de la qualité de l'expression (correction orthographique et syntaxique ; précision, justesse, finesse, voire élégance de la rédaction).*

### **Pourquoi Arendt distingue-t-elle le criminel de celui qui fait acte de désobéissance civile ?**

L'attention à la question pourra conduire à examiner les raisons et les enjeux qui fondent cette distinction, dans ce texte d'Arendt. Le travail d'interprétation devrait permettre d'interroger et de clarifier la nature de cette différence d'une part et d'autre part ses implications, par exemple politiques, juridiques, sociales ou morales.

L'appréciation des copies valorisera l'effort de lecture précise du texte, ordonnée à l'examen de cette question, qui pourra recevoir des démarches et des formes variées.

Seront valorisés :

1/ La compréhension des raisons qui fondent la distinction.

« Cette distinction nécessaire entre une violation ouverte et publique de la loi et une violation clandestine a un tel caractère d'évidence que le refus d'en tenir compte ne saurait provenir que d'un préjugé allié à de la mauvaise volonté ».

Il est important d'être attentif à l'objet de la distinction qui porte sur deux types de « violation » effective. C'est le fait de désobéir ouvertement et publiquement à la loi, dans le cas de la désobéissance civile, et clandestinement dans le cas du criminel, qui les distingue.

Le fait d'agir ouvertement et publiquement éclaire l'expression « désobéissance civile », puisque le but n'est pas de transgresser la loi, mais, en refusant d'obéir ou en désobéissant, de faire valoir publiquement son caractère injuste.

2/ La compréhension de ce qui fait obstacle à la reconnaissance de cette distinction.

Pourquoi cette distinction est-elle dite « nécessaire », en dépit de son « caractère d'évidence » ? Arendt explique : « [...] le refus d'en tenir compte ne saurait provenir que d'un préjugé allié à de la mauvaise volonté ». La capacité à circuler dans le texte pour identifier les arguments sera appréciée, par exemple en cherchant à rendre compte de la proposition suivante : « Celui qui fait acte de désobéissance civile, [...] lance un défi aux lois et à l'autorité établie ».

Chercher à identifier concrètement les présupposés et conséquences de ce « préjugé » et de « cette mauvaise volonté » participera du travail d'interprétation. Qui pourrait avoir intérêt à nier la distinction entre « le criminel » et « celui qui fait acte de désobéissance civile » ? Lancer « un défi aux lois et à l'autorité établie » expose à des sanctions, tant que la loi est toujours en vigueur. Cependant, traiter celui qui fait acte de désobéissance civile sans faire de distinction avec un criminel pourrait relever d'une croyance aveugle au bien-fondé et à l'infaillibilité de l'autorité ou de la loi établie, ou d'une « mauvaise volonté » de l'autorité qui chercherait à empêcher une mise en question publique.

3/ L'effort de formulation des enjeux de la reconnaissance de cette distinction :

« Celui qui fait acte de désobéissance civile, tout en étant généralement en désaccord avec une majorité, agit au nom et en faveur d'un groupe particulier. Il lance un défi aux lois et à l'autorité établie à partir d'un désaccord fondamental, et non parce qu'il entend personnellement bénéficier d'un passe-droit ».

4/ Reconnaître la spécificité de la désobéissance civile répond à des enjeux démocratiques d'après l'auteur, le motif de la désobéissance civile étant un « désaccord fondamental », proprement politique, et non un intérêt personnel, car il s'exerce « au nom et en faveur d'un groupe particulier » et non pas pour échapper à

la loi. L'attention accordée à l'expression « désaccord fondamental » sera appréciable, ainsi que l'analyse de son caractère politique.

## Essai littéraire :

*L'essai n'impose ni un nombre de « parties », ni un développement obéissant à une forme prédéfinie ou à une logique de composition canonique. En revanche, il suppose une implication personnelle dans la réflexion qui favorise l'exploration de connaissances que les candidats ont pu s'approprier.*

*Les propositions qu'on trouvera ci-dessous ne constituent en aucun cas une correction exhaustive. Elles sont susceptibles d'être enrichies et ajustées au sein des commissions académiques.*

*On utilisera tout l'éventail des notes : on n'hésitera pas à attribuer aux très bonnes copies des notes allant jusqu'à 10 ; la qualité est à évaluer par rapport aux connaissances et capacités que l'on peut attendre d'un candidat issu de la classe terminale. Les notes inférieures à 3/10 correspondent à des copies véritablement indigentes.*

*L'appréciation est précise, nuancée, elle ne se limite pas à pointer les faiblesses du devoir. On se pose la question suivante : « quelles sont les qualités de la copie ? »*

*L'évaluation des travaux tient compte de la qualité de l'expression (correction orthographique et syntaxique ; précision, justesse, finesse, voire élégance de la rédaction).*

## Écrire est-il un acte de désobéissance ?

Voici quelques pistes de réflexion et exemples possibles :

- Il peut paraître surprenant, surtout à la lumière d'un recul historique, d'associer l'écriture à la désobéissance, tant l'écriture a pu longtemps paraître un art soucieux de normes et de codes. Les poètes de la Renaissance ne cherchent pas à faire preuve d'originalité, de rupture et, prenant appui sur des motifs et modèles d'écriture antiques et italiens, aiment à les reproduire, à leur donner forme dans une langue française naissante ; leur virtuosité réside plutôt dans un art de l'imitation. Au XVIIe siècle, une grande partie des écrivains écrivent en étant fidèles à des normes de langage et de style établies, celles du classicisme. Le statut de ceux qui écrivent a conduit aussi à faire longtemps de la littérature un ornement du pouvoir, politique ou économique : des poètes courtisans, inscrits dans une esthétique normée, peuvent plutôt paraître prompts à obéir. De la même manière, l'usage de la langue suppose le respect (au moins relatif) d'une codification linguistique.
- Les *Fables* de La Fontaine, la singularité des œuvres de Racine ou de Molière dans la production théâtrale de leur temps sont autant de preuves de ce que l'imitation suppose une réinvention, et donc la trahison d'un modèle qu'on ne copie pas, tandis que l'inféodation aux pouvoirs n'anesthésie pas complètement la valeur émancipatrice qui réside peut-être au cœur de toute

création. Écrire est particulièrement un acte de désobéissance si l'écrivain produit dans un contexte où l'écriture est perçue comme potentiellement suspecte et où les sujets qu'elle aborde sont surveillés et doivent être conformes à une doxa. On peut penser en particulier aux contextes de régimes oppressifs, aux dictatures, politiques comme religieuses. La désobéissance est d'ordre politique, l'écriture est un acte de dissidence parce que l'écrivain refuse de se soumettre à ce qui lui est imposé. Ainsi de la littérature de résistance durant l'occupation en France, que l'anthologie de Paul Eluard appela « L'Honneur des poètes ». Les écrits de l'écrivain Alexandre Soljenitsyne, parce qu'ils témoignaient de la réalité des camps de redressement en URSS, ont été saisis, interdits, ont conduit l'auteur à publier à l'étranger et aussi à fuir l'URSS. Dans le roman de science-fiction *1984*, récit dystopique, toute publication écrite, qu'elle soit journalistique ou d'une autre nature, doit être révisée si besoin est pour être conforme à l'idéologie du régime, pour servir la propagande en place, pour éviter la censure. Même le journal intime que le héros Winston Smith rédige pour lui-même est considéré comme un acte subversif, une manifestation de désobéissance.

- Une certaine littérature fait également acte de désobéissance dans le sens où elle met en avant l'idée même de désobéissance, où elle incite le lecteur à l'action de résistance voire de révolution. Ainsi, dans son *Discours de la Servitude volontaire*, La Boétie, analysant les raisons du pouvoir de quelques-uns sur tous les autres, fait le constat paradoxal non seulement d'une acceptation mais d'une servitude volontaire de ces derniers. Il les invite alors à prendre conscience de cet état de fait, à ne plus continuer à servir, à se retourner contre les puissants et à retrouver leur liberté. La poésie engagée, qu'il s'agisse de celle de Ronsard ou de Hugo, peut prendre de forts accents polémiques et satiriques, dénonçant avec virulence des réalités et poussant le lecteur à l'insoumission. L'ouvrage d'inspiration autobiographique de Gide, *Les Nourritures terrestres*, invite le lecteur à rompre avec une morale étriquée et à trouver une liberté d'être soi. Les écrits qui gardent mémoire de voix réduites au silence sont, par leur simple existence, de l'ordre de la désobéissance à l'ordre de la parole, ce que résume parfaitement le vers de Marceline Desbordes-Valmore, s'aventurant au début du XIXe siècle dans une littérature réservée aux hommes : « Les femmes, je le sais, ne doivent pas écrire ; j'écris pourtant ».
- L'écriture peut proposer une autre forme de désobéissance, d'ordre esthétique cette fois-ci. L'histoire des formes littéraires (comme de toutes les formes artistiques) est faite de remises en causes permanentes des canons esthétiques dominants, de contestation des manières d'écrire, de rébellions artistiques, de ruptures. Le drame romantique de Hugo vient bousculer les écritures théâtrales qui prévalaient jusque-là ; la poésie de Baudelaire revendique une modernité, autant formelle que thématique, et celle de

Rimbaud poursuit à la fin du XIXe cette transgression en libérant l'écriture versifiée, en ouvrant la porte à tous les imaginaires, en recourant à un langage neuf, en démultipliant le moi. En écriture cinématographique, la Nouvelle Vague a cherché à s'affranchir des usages habituels du cinéma et à filmer autrement (décors naturels, simplicité de l'intrigue, humanisme des personnages, jeux des comédiens proches du naturel, préoccupations humaines, etc.). Renouvelant une vision du monde, la littérature ne désobéit pas qu'aux ordres identifiables : elle contribue comme tous les arts à un affranchissement qui désincarcère le lecteur de ses habitudes, et désobéit à l'ordre de la représentation.

On valorisera :

- Les copies nuancées, capables d'envisager différents aspects de la question.
- Des références et analyses traduisant une culture littéraire solide et variée.

## SUJET 2

### Interprétation littéraire :

*L'exercice n'impose ni un nombre de « parties », ni un développement obéissant à une forme prédéfinie ou à une logique de composition canonique : il ne s'agit pas d'une explication de texte exhaustive, mais d'une lecture en prise sur certains éléments parmi les plus significatifs. L'interprétation, guidée par la question, requiert bien évidemment une attention à la lettre ainsi qu'à la langue du texte, et tout particulièrement au questionnement qu'il développe et instruit.*

*Les propositions qu'on trouvera ci-dessous ne constituent en aucun cas une correction exhaustive. Elles sont susceptibles d'être enrichies et ajustées au sein des commissions académiques.*

*On utilisera tout l'éventail des notes : on n'hésitera pas à attribuer aux très bonnes copies des notes allant jusqu'à 10 ; la qualité est à évaluer à l'aune de la compréhension que l'on peut attendre d'un candidat issu de la classe terminale. Les notes inférieures à 3/10 correspondent à des copies véritablement indigentes.*

*L'appréciation est précise, nuancée et ne se limite pas à pointer les faiblesses du devoir ; on se pose prioritairement la question suivante : « quelles sont les qualités de la copie ? »*

*L'évaluation des travaux tient compte de la qualité de l'expression (correction orthographique et syntaxique ; précision, justesse, finesse, voire élégance de la rédaction).*

### Que révèle ici la métamorphose physique ?

Voici quelques pistes dont on peut attendre une analyse précise :

- la métamorphose résulte ici du deuil, d'une souffrance morale intense mais se donne à lire avant tout physiquement dans le passage (sur les traits du visage surtout) ;
- cette métamorphose est perçue par deux personnages : la domestique qui parle sobrement de la « mauvaise mine » de sa maîtresse puis énonce une vérité populaire (les larmes nous vident de notre sang) ; l'héroïne elle-même qui va s'observer, traquer les moindres stigmates, scruter son visage ;
- la transformation que découvre la protagoniste lui révèle un moi si modifié qu'il lui semble un autre moi, ce qui crée une sorte de terreur, de saisissement : elle



« demeura stupéfaite en face d'elle-même, effrayée de... », « son visage [...] lui sembla tout à coup celui d'une autre femme, un visage nouveau qui se décomposait ». Divers réseaux lexicaux pourront être étudiés : celui de l'effroi, celui de l'altération (termes forts comme « ravage » par exemple, « mal inattendu »). La construction de la longue phrase « Son visage qu'elle connaissait...irréparablement malade » est intéressante à analyser, opposant le passé, la maîtrise de soi et l'effondrement au moment du texte ;

- la métamorphose signe le début du vieillissement tragique du personnage féminin, donne même un avant-goût de la mort : voir les traits physiques décrits comme dégradés ; les termes comme « se décomposait » ou « blême » ; l'expression « irréparablement malade » signifiant le caractère inéluctable des choses ; l'idée exprimée à la fin par la bonne du corps « vidé » de sa vitalité.

On pourra valoriser les réponses sensibles aux différentes colorations du texte (pathétique, tragique, mais aussi un certain comique grinçant).

Une reformulation qui témoignerait de la compréhension du texte, sans apporter de nombreux éléments d'interprétation, n'obtiendrait évidemment pas la totalité des points, mais devra être positivement prise en compte dans l'évaluation.

## Essai philosophique :

*L'essai n'impose ni un nombre de « parties », ni un développement obéissant à une forme prédéfinie ou à une logique de composition canonique. En revanche, il suppose une implication personnelle dans la réflexion qui favorise l'exploration de connaissances que les candidats ont pu s'approprier.*

*Les propositions qu'on trouvera ci-dessous ne constituent en aucun cas une correction exhaustive. Elles sont susceptibles d'être enrichies et ajustées au sein des commissions académiques.*

*On utilisera tout l'éventail des notes : on n'hésitera pas à attribuer aux très bonnes copies des notes allant jusqu'à 10 ; la qualité est à évaluer par rapport aux connaissances et capacités que l'on peut attendre d'un candidat issu de la classe terminale. Les notes inférieures à 3/10 correspondent à des copies véritablement indigentes.*

*L'appréciation est précise, nuancée, elle ne se limite pas à pointer les faiblesses du devoir. On se pose la question suivante : « quelles sont les qualités de la copie ? »*

*L'évaluation des travaux tient compte de la qualité de l'expression (correction orthographique et syntaxique ; précision, justesse, finesse, voire élégance de la rédaction).*

## La souffrance a-t-elle un effet sur ce que je suis ?

La question est très ouverte et permet aux candidats d'aller puiser dans l'ensemble des connaissances acquises. Elle s'articule néanmoins de manière précise au texte qui fait l'objet du travail d'interprétation littéraire. Seront valorisées la pertinence et la qualité de l'usage analytique ou argumentatif des références directes au texte, tant pour questionner le sens même de la question : « la souffrance a-t-elle un effet sur ce que je suis ? » que pour développer la réflexion.

Ainsi par exemple la lecture précise du texte de Maupassant pourra contribuer à analyser différentes modalités de cet « effet » supposé, par exemple en prêtant attention à la manière dont l'image du sujet se brouille et se reconfigure. Ou encore, la difficulté posée par l'hypothèse selon laquelle la souffrance pourrait par elle-même et directement altérer non pas seulement l'état du sujet, mais son être, pourra être mise à l'épreuve par l'étude, dans le texte de Maupassant, des médiations qui

contribuent tout autant à la dissolution du sujet qu'à sa résistance. Elle pourra interroger par exemple l'activité de la mémoire, de l'attention, de la perception, des gestes et des paroles prononcées et entendues.

Plus largement, la qualité et la pertinence de l'usage des connaissances, tirées de lectures philosophiques ou littéraires, ou encore de références artistiques seront à valoriser. Sans viser l'exhaustivité, le candidat sera attentif à veiller à mettre ses définitions et ses questions au service de son analyse et de son argumentation. Par exemple, l'effort pour élucider ce que peut désigner l'expression « ce que je suis », comme la conscience de soi, la personne, l'être, le caractère, ou l'identité, ..., sera utile pour répondre à la question, en évitant de se limiter à un catalogue d'effets et de causes.

Le soin apporté pour déterminer la nature et la réalité des difficultés soulevées par la question sera lui aussi apprécié. Par exemple comment tenir compte des états à la fois passifs et actifs du sujet souffrant, qui peut lutter contre et avec la souffrance ? Peut-on définir objectivement la souffrance ? et même subjectivement ? En quoi la question posée interroge-t-elle l'unité du sujet dans la durée ?

Certains candidats pourront envisager des objections de principe à la proposition selon laquelle la souffrance aurait un effet non seulement sur les affections du sujet mais sur « ce que je suis », par exemple si l'être relève de l'éternité ou au contraire s'il n'existe que des changements incessants.

Certaines copies pourront choisir d'explorer un possible « effet » propre à la « souffrance » sur l'identité et l'être du sujet, en le caractérisant plus précisément, dans le registre plus large des affections, sensations et sentiments. L'appui sur quelques analyses précises de certaines « expressions » artistiques de la souffrance ou d'analyses philosophiques de « passions » et « affections » comme la joie, la tristesse, permettra aux candidats de chercher à mieux déterminer les conditions de cet « effet » supposé, par rapport à d'autres affections.

Ou encore le travail de détermination de cet « effet » de la souffrance pourra être apprécié d'autant plus finement que l'essai saura enrichir et instruire sa réflexion de ses connaissances sur des vertus comme le courage ou l'impassibilité, selon le modèle d'une « forteresse intérieure », en évitant un simple catalogue de situations.

L'examen de la question du point de vue de la souffrance vécue n'exclut pas d'autres perspectives qui pourront conduire certaines copies à penser la souffrance non seulement comme expérience d'une douleur morale ou physique éprouvée, mais plus originellement comme donnée de l'existence, éventuellement fondatrice de souci de soi et des autres. Cette tentative de fonder « ce que je suis » sur la condition vulnérable de l'« existant », exposé et sensible à la souffrance, peut ainsi chercher à préciser ses effets sur une subjectivation et une intersubjectivité marquées par la possibilité de faire souffrir, de compatir ou d'apaiser, par exemple.